

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 17 Mars 1888 - No 19

LES Travailleurs de la Mort

[SUITE]

—Je ne sais pas encore ce que Gaspard prétend faire, répondit la jeune fille. L'irritation est grande contre vous. Mais les brigands sont plus avares que vindicatifs. La finesse de votre linge, la richesse de vos bijoux ont trahi votre condition. On vous demandera sans nul doute une rançon.

—On ne l'obtiendra pas, répondit le comte Albert d'une voix ferme. Je ne permettrai jamais que l'on aille le troubler dans sa douleur ma bien aimée Agnès... N'est ce pas déjà trop pour elle de savoir son mari en fuite d'entendre répéter qu'il a traité d'entendre assésiner son ennemi... Peut être, dans quelques jours, mes biens personnels seront ils confisqués; je ne réduirai point Agnès à la misère, elle ne souffrira déjà que trop pour l'amour de moi.

—Vous êtes un vaillant cœur! s'écria Zingarelle.

—Ainsi vous m'approuvez?

—Je vous approuve, oui; la tendresse comprend tous les dévouements; mais je m'effraye, je l'avoue, des suites d'un pareil refus.

—Ne pouvant tirer de l'or de ma bourse, on pourra tirer du sang de mes veines, voilà ce que vous voulez dire, n'est ce pas?

La jeune fille baissa tristement la tête.

—Soit, répondit le comte, je suis résigné.

—Mais moi, reprit la Zingarelle, je reste prête pour la lutte, et je vous défendrai jusqu'à la mort. Le sequin donné jadis par moi à Agnès de Haag doit être une sauvegarde, et nous verrons bien si la parole de la gitane n'est pas respectée.

—Merci, mon enfant, dit le comte, merci.

—Et maintenant, reprit la jeune fille, reposez en paix; la Maugrabine a plus de talent qu'un docteur de faculté, et vous trouverez en moi une sœur dévouée... Dormez, je reviendrai...

Les yeux d'Albert se fermèrent et sa tête tomba sur les oreillers.

—Oui, répéta Zingarelle, de même qu'Agnès de Haag délivra ma mère je l'arracherai des mains de ces hommes, ou nous subirons un sort pareil.

Elle ferma doucement la porte de la pièce, et rejoignit la Maugrabine, qui l'attendait.

Le cabinet, car la pièce exigée réservée à la Zingarelle, ne méritait pas d'autre dénomination, se trouvait meublé d'une façon si pittoresque qu'elle pouvait paraître luxueuse. Des tentures couvraient la nudité des murailles, le lit étroit se drapait de riches étoffes, des fourrures couvraient le sol. Mais, en dehors du lit, les meubles faisaient défaut d'une façon absolue. Deux malles bizarrement peintes et un coffret incrusté de nacre renfermaient tout ce que possédait la Zingarelle. La clef de ce coffret ne la quittait jamais et elle y entassait pêle mêle les bijoux que Gaspard Orsol lui offrait après chaque expédition.

Maugrabine, assise sur une des caisses, attendait l'arrivée de la jeune fille. Celle-ci semblait presque joyeuse. La vie du captif des bandits était sauve, c'était l'essentiel. Elle se savait puissante sur l'esprit de Gaspard et comptait tirer le gentilhomme des mains de ses compagnons.

—Je t'ai dit de choisir, fit elle.

La hideuse vieille plongea ses mains parmi les pierres. Elle regarda tour à tour les perles, les rubis, les brillants, les saphirs, toutes les gemmes connues emplissant cette cassette, et scintillant dans leurs montures. Chacun des bijoux l'attirait. Elle eût voulu pouvoir les prendre tous, et la beauté de ces objets divers rendait son choix difficile. Enfin elle attacha à ses oreilles deux magnifiques émeraudes, prit une broche à pendeloques et voyant des boucles splendides à peu près semblables à ce qu'elle venait de prendre elle dit avec l'accent de la convoitise:

—Il t'en reste tant d'autres, Zingarelle!

La jeune fille jeta en plus un collier sur les genoux de la vieille femme.

—Soignez ce gentilhomme, et gué-

ris le vite, Maugrabine, je te devrai encore de la reconnaissance.

—Je te le jure, ma petite Zinga, avant huit jours il sera sur pied.

La Maugrabine passa les bracelets à ses bras, le collier à son cou, et se regarda dans un miroir entouré de fleurs d'argent!

Quels haillons! soupira t elle.

Zingarelle comprit, et puisant dans un des grands coffres, elle en tira un de ses costumes.

—Voici pour toi encore, Maugrabine.

—Tu devrais être reine, Zinga, ma Zinga chérie! Compte sur moi, comme tu aurais compté sur ta propre mère.

La vieille gitane disparut et alla changer ses oripeaux contre les vêtements que venait de lui donner la jeune fille.

Mais le changement subit survenu dans la toilette de la bohémienne la vivacité avec laquelle la fiancée du chef s'était déclaré la protectrice du prisonnier, causaient déjà une surprise inquiétante aux bandits placés sous les ordres de Gaspard Orsol. Ils n'osaient encore manifester leurs pensées et leurs craintes; mais ils n'attendaient que la guérison du blessé pour demander des explications à son sujet.

Orsol paraissait l'avoir oublié.

Deux autres expéditions nocturnes permirent aux misérables d'entasser dans les souterrains de nouvelles richesses. Si peu que la vieille femme parlât au comte Albert, celui-ci comprit qu'on avait dévalisé deux châteaux à la faveur d'un violent incendie.

—Il sera bientôt temps de quitter le pays, dit-elle un jour: le sol commence à brûler sous les pieds, les seigneurs s'arment comme pour une chasse au sanglier et les paysans veillent en attendant les pandours qu'on a promis d'envoyer contre la bande.

—Et de quel côté se dirigeront-ils?

—Les bandits? dites ce mot sans crainte, mon gentilhomme, car ce sont des brigands et les pires de tous... J'ai vieilli dans leurs caches, enfant volé gardant à peine le souvenir de sa mère... Je les hais, et je les sers, car ils me tueraient comme un chien le jour où je refuserais de rester avec eux.

(A suivre)

LES CONFERENCES

DE

NOTRE-DAME DE PARIS

DEUXIEME CONFERENCE

La mort brise les rapports sacrés des deux substances dont se compose l'être humain. Elle fait de l'une cette matière terreuse et insensible qui résu- au jour du dernier jugement, va se perdre dans la poussière du globe, et de l'autre une lyre qui n'a ni plus ni moins que des cordes. Séparée du corps, l'âme incertaine et tremblante se demande: "Où vais-je? — Que deviendrai-je?" Une voix la rassure et lui crie: "En avant! — Où donc? — A la vie future."

L'âme ne se fait-elle pas l'illusion en se confiant à cet appel? Dans les sombres régions où la voix, qui est celle de l'Eglise du Christ, lui fait espérer de vivre encore, ne va-t-elle pas rencontrer le vide et le néant? — Il y en a qui le prétendent, et nous aurons à lutter bientôt contre leurs négations. Mais avant cela prétendons l'offrir aux échos qui répondent à l'affirmation chrétienne dans les profondeurs des générations humaines et dans les profondeurs de notre nature.

L'humanité exprime et transmet ses croyances par les monuments, les actes et les doctrines. Suivons l'éminent conférencier dans sa poétique description des témoignages de la croyance de l'humanité à la vie future.

Romantant le cours des âges, il interroge les peuples qui se sont succédé sur la surface du globe et nous montre partout, chez les barbares et chez les sauvages comme chez les nations civilisées, les monuments, les actes, les doctrines qui attestent la croyance de l'homme à une autre vie.

Il nous promène par l'imagination dans les champs funéraires où l'on rencontre la tombe modeste, dont les inscriptions réclament un souvenir et une prière à côté du superbe mausolée qui perpétue la mémoire d'une grande âme. Il nous parle des tumulus de pierres brutes dont le barbare couvre la fosse où il vient déposer quelq'un des siens; des grottes funèbres au fond desquelles coulait

le sang des sacrifices; des pyramides et des hypogées où l'Egyptien entassait ses cadavres; des nécropoles et des chambres mortuaires sur les murs desquelles l'antiquité a laissé les preuves palpables de sa croyance à l'immortalité de l'âme.

Pourquoi tant de soins et d'honneurs autour d'une chair qui se corrompt et d'une poussière aride, se demande l'éloquent conférencier, si l'humanité n'était intimement persuadée que la chair n'est pas tout l'homme et qu'une flamme incorruptible survit et plane sur les tristes restes de ce qui fut notre corps?

Cette intime persuasion, l'humanité l'exprime par des actes, dès la plus haute antiquité. Les peuples primitifs honoraient les morts d'un culte spécial. Leurs rêves troublés et leur imagination grossière matérialisaient en quelque sorte leurs croyances: ils considéraient l'âme comme un voyageur qui a une longue route à fournir. De là leurs sarcophages remplis d'aliments, de boucliers, de lances, de javalots, de flèches: de là, leur magie troublant par ses incantations le repos de ceux qu'engourdit le lourd sommeil du trépas, pour leur arracher les secrets d'un autre monde; ou bien encore ces sacrifices sanglants pour apaiser les mânes.

De plus, cette croyance est affirmée chez tous les peuples par des doctrines dont l'orateur nous fait un exposé rapide, avec un charme qui rend plus brillante et plus saisissante encore la poésie des anciennes traditions dans toute leur naïveté.

L'antiquité égyptienne nous enseigne que les morts reçoivent leur sentence des juges infernaux, présidés par le grand Dieu, La Phénicie, adoratrice sensuelle des forces de la nature, nous donne la notion d'une justice divine s'exerçant après la mort.

La Chaldée croyait à la renaissance des mondes, où chaque âme était récompensée ou punie selon les bonnes ou les mauvaises actions qu'elle avait faites dans la vie précédente.

La Perse croyait à un abîme ténébreux où les âmes perverses subsaient les plus durs châtements, et à un séjour de lumière où les justes allaient oublier les terreurs de la mort.

L'Inde rêveuse envoyait les âmes de ses défunts dans les cieus supérieurs, où les justes attendaient des millions d'années, dans la béatitude céleste, le moment où, par une dernière mort, ils pouvaient se plonger dans l'être absolu et s'y absorber sans retour, tandis que les coupables devenaient des génies maléfaisants et endurent pendant des siècles les plus atroces tourments.

La Grèce et Rome croyaient à l'Olympe et au noir Tartare; les Celtes, les Germains, les Gaulois nos pères, bravaient la mort avec la perspective d'un suprême triomphe dans le cercle de la félicité.

Non seulement les poètes inspirés ont chanté des variations tour à tour joyeuses et mélancoliques sur la destinée humaine; mais les sages eux-mêmes, après avoir consulté leur froide raison, parlent comme eux. "Après la mort, dit le philosophe Platon, l'âme va à un être semblable à elle, à un être parfait, plein de sagesse, dans lequel, délivrée de ses erreurs et de ses craintes, elle jouit d'une félicité merveilleuse."

Cicéron dit que "la félicité qui nous attend, quand nous aurons quitté notre corps, ne connaît ni passion, ni envie." Et, après lui, Sénèque: "La vie mortelle n'est que le prélude d'une vie meilleure et plus durable."

Enfin, le peuple hébreu que des critiques malavisés ont accusé de s'être tenu à l'écart de la croyance universelle, croyait avec ses pères que la vie terrestre n'est qu'un pèlerinage au bout duquel Dieu lui-même est la suprême et opulente récompense du pèlerin. Nous pourrions citer la patience de Job, qui entrevit, avec la fin des temps, la résurrection; et le Roi-Propète demandant des ailes pour voler vers le Dieu de son repos et appelant Jérovah: "le rocher de son cœur et son partage pour l'éternité."

Tels sont les enseignements qu'il faut croire sur la foi des législateurs et des traditions antiques.

Il faut pourtant remarquer que l'imagination des peuples, mal conseillée par les passions, s'est plus d'une fois égarée dans les mystérieuses régions d'outre-tombe, et que nombre d'entre eux n'y ont vu qu'une vie sensuelle, à peu près analogue à la vie présente, et éternellement continuée dans des conditions plus favorables à nos penchants. Cela est

vrai, aussi est-ce à notre siècle, mieux éclairé, à dégager cette vérité des illusions, des chimères, des extravagances dont l'esprit humain s'est plu à l'entourer.

Alors comment se fait-il que la croyance à une autre vie ait résisté jusqu'ici aux efforts de tant de passions intéressées non seulement à l'altérer, mais à la détruire? Comment se fait-il que ce dogme se soit fixé dans l'esprit humain, non pas à l'état de croyance individuelle, mais à l'état de croyance populaire, puis- que, comme le dit fort bien la science, on n'a jamais constaté un fait de vie après la mort?

A cette question, la réponse est facile. Dieu en créant l'homme a dû l'instruire de ses devoirs et de ses destinées. Même après sa chute, le père du genre humain n'oublia pas les leçons divines qu'il avait reçues et les transmit à sa postérité. Or, chez les générations primitives, la croyance à l'immortalité et les espérances à la vie future étaient inséparables du dogme de l'existence d'un Dieu créateur et providence. Si depuis cette croyance a été altérée par les rêveries et les incohérences de l'esprit humain, il en reste encore assez pour qu'on y découvre les traces d'un enseignement divin. Les passions ont fait leur œuvre. Dieu a fait la sienne en conservant opiniâtement le fond de la révélation primitive.

Pour ceux qui ne veulent pas tenir compte de cette révélation, il n'y a qu'une explication possible: c'est un profond et irrésistible instinct ayant force de loi. Car d'après la parole d'un ancien: "En toute chose, le contentement de tous les hommes doit être considéré comme une loi de nature."

Ici l'orateur fait une délicieuse comparaison entre l'hirondelle abandonnant la terre hospitalière qui a abrité ses amours, pour émigrer dans un pays que n'attristeront pas les rigueurs de l'hiver, et le chrétien dont les espérances d'immortalité dans un monde meilleur ne peuvent aboutir au néant. "Les espérances de l'humanité doivent avoir, s'écrie-t-il, comme l'instinct des espèces inférieures, leur raison d'être déterminée. Lors donc que j'entends sortir des traditions religieuses du genre humain ce cri unanime: A la vie future! Je me sens obligé de croire qu'il y a une vie future."

Et si l'on rencontre des hommes auxquels l'indifférence, le scepticisme et le mauvais vouloir font oublier leur destinée d'outre-tombe, cela ne prouve rien. C'est d'après l'immense mouvement qui a constamment dirigé les masses humaines vers les rivages d'un autre monde qu'il faut juger de la destinée; car une affirmation dont le fonctionnement de notre nature ne peut avoir pour réponse le vide et le néant.

Nous avons pu constater que les conclusions de l'illustre dominicain ont été favorablement accueillies, ce qui ne nous a point étonné; car les qualités qui le distinguent comme philosophe, orateur, poète, peintre et moraliste, ont brillé avec éclat dans l'exposition des traditions et des croyances de l'humanité à la vie future.

Nous recommandons aux méditations sérieuses des membres de nos académies le conseil que le P. Monsabré nous a donné en ces termes: "Faites à travers l'histoire la statistique des meurs et des civilisations. vous verrez que les peuples chez lesquels le vice est le plus énergiquement réprouvé, la vertu plus généralement respectée; la justice, la bienveillance, le désintéressement, la générosité, l'oubli de soi, l'esprit de sacrifice, le dévouement plus pratiqués et plus en honneur, sont ceux qui croient plus fortement et affirment plus purement l'immortalité de l'âme et la vie future."

L. D. DE CONDÉ.

Agriculture

LA FUMURE DES POMMES DE TERRE

La question de savoir quel est l'engrais qui convient le mieux à la pomme de terre a été souvent controversée. Cependant il est bien reconnu, aujourd'hui que cette plante aime le fumier vieux, plutôt, froid que chaud, et qu'elle a plus besoin de matières minérales que de matières azotées, surtout si elle est cultivée dans une terre qui contient suffisamment d'humus. D'après cela, on peut conclure que le fumier consommé vaut mieux que le fumier paillé, et que la vieille fumure vaut mieux que

celle qui est appliquée au moment de la plantation. Pourtant il ne faut pas oublier que le fumier paillé exerce une influence physique sur le sol, qu'il désagrège et rend plus meuble; il faut se rappeler que la pomme de terre est, de toutes les plantes cultivées, celle qui paye le mieux et le plus régulièrement l'engrais qu'on lui donne: il ne faut donc pas craindre de bien fumer le sol destiné aux pommes de terre, puisqu'on est à peu près certain d'être largement rétribué par un fort rendement.

Lorsqu'on dispose d'une quantité suffisante de fumier, la meilleure méthode d'emploi consiste à "l'étendre sur le champ" et à l'enfourir à la charrue; de cette manière on fertilise uniformément le champ, et les récoltes qui suivent en profitent; mais lorsque le fumier fait faute, ou que le temps manque pour l'enfourir dans le sol, on peut se contenter de le mettre dans les raies ouvertes pour la plantation des pommes de terre; on peut même, à la rigueur, se contenter de mettre une motte de fumier sur ou sous la pomme de terre plantée; mais ce mode demande trop de temps et n'est, par conséquent, praticable que si on cultive la pomme de terre sur une petite étendue de terrain.

MULTIPLICATION DU GROSEILLIER

La multiplication des groseilliers est des plus simples: elle consiste à couper des rameaux, c'est-à-dire des pousses de l'année, par tronçons de quatre à six pouces que l'on enterre près à près, par rangées en laissant passer quelques yeux seulement et en les inclinant un peu (à peu près comme si on les mettait en jauge). Les rangées seront distantes de douze pouces environ.

Pendant l'été, les soins consistent à pailler le sol et à l'entretenir humide et exempt d'herbes. Quant à la taille, elle consiste à couper les bourgeons de l'année, en ne laissant que quelques yeux de la base, afin d'établir la charpente des groseilliers et d'éviter la confusion des branches, de manière que les fruits soient aérés et puissent devenir gros et beaux. Le groseillier étant un arbuste buissonneux qui repousse facilement il faudra avoir soin, lors de la taille, d'enlever les branches qui seront épuisées, et qu'on remplacera par de nouvelles.

Télégraphe d'alarme

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auteuil.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Haldimand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Buade et Fort.
7 Hébert et Rempart.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Jubée.
10 Ste Julie et d'Artigny.
11 St-Jean et Collins.
12 Palais et Mac-Arthur.
13 St-Jean et St-Stanislas.
14 Epicerie Dinning, (Champlain).
15 Epicerie Taylor.
16 rue Champlain, 474.
17 St-Jean et Sutherland.
18 Déligay et S. Olivier.
19 Maison Giblin (Champlain).
20 rue Champlain, 103.
21 Dalhousie et Arthur.
22 Côte de la Montagne, au bas.
23 Sault-au-Matelot et S. Jacques.
24 Côte Dambourges et S. Paul.
25 St-François et la Chapelle.
26 Pied de la rue de l'Eglise.
27 Lemesurier, rue S. Paul.
28 Marché S. Paul, station.
29 Prairie et S. Dominique.
30 Fossés et Pont.
31 St-Valier et la Chapelle.
32 L'Eglise et S. Joseph.
33 Dorchester et Des Commissaires.
34 Dorchester et N. D. des Anges.
35 St-Valier et Belleau.
36 Colomb et Nelson.
37 S. Anselme et S. Joseph.
38 Caron et la Reine.
39 Reine et Couronne.
40 Reine et Furgon.
41 Prince Edouard et Grant.
42 Reine et Pont.
43 S. Dominique et S. François.
44 Dorchester et Ryland.
45 Artillerie et Ste Julie.
46 St-Augustin et S. Patric.
47 S. Patric et Berthelot.
48 Grande Allée et Scott.
49 Artigny et S. Amable.
50 rue S. Amable, Bon Pasteur.
51 Grande Allée, Ste Brigitte.
52 St-Jean et Salaberry.
53 St-Claire et Richelieu.
54 St-Jean et Ste Geneviève.
55 Robitaille et Latourrelle.
56 St-Augustin et S. Georges.
57 Parlement.
58 St-Jean et St-Eustache.
59 St-Eustache et Richelieu.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 1.30 h. p. m.
Train Express direct à 10.03 h. p. m.
Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord
6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre-les-mercuriels et vendredis, arrivant à 11.50 hrs. a. m.
5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.
Allant au Sud
6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.
2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre, es mercuriels et vendredis à 12.20 p. m. pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE
2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.
TRAIN DU SOIR
8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.
Pour la Riv.-du-Loup et Ste-Flavie à 11.15 a. m.
Pour la Riv.-du-Loup à 5.55 p. m.
Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 10 cents pour chaque passage.

TRAVERSE DE QUEBEC A LÉVIS.

Table with columns for QUEBEC and LÉVIS, listing departure times for various routes like Malle pour Halifax, Rivière du Loup, etc.

Pour le Québec Central

Table with columns for QUEBEC and LÉVIS, listing departure times for Express, Train mixte, etc.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

Table with columns for QUEBEC and STATION DE LÉVIS, listing departure times for Train Eclair, Malle pour l'Ouest, etc.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foy et le bureau du Courrier du Canada. Prix: 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9 25 hrs du soir. Prix: 5 cents.

Lignes d'Omnibus

CAP-ROUGE

Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.
Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Silley à 11 45 a. m.
Départ de l'Eglise de Silley à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.
Départ du Bureau de Poste pour le couvent de Silley et Cap-Rouge à 4 15 p. m.

A vendre.

Mécanisme de Moulin à Soie!

M. CLÉOPHE LAVOIE de la PETITE RIVIERE ST-FRANÇOIS, a en vente un superbe mécanisme de MOULIN A SCIE pour la somme modique de NEUF CENT DOLLARS. Le tout en bon ordre. S'adresser au Courrier du Canada, ou sur les lieux à CLÉOPHE LAVOIE, fils de Magloire. Québec, 8 mars 1888, 749

SOMMAIRE

FEUILLETON.—Les travailleurs de la mort
Les conférences de Notre-Dame de Paris
Agriculture
Correspondance d'Ottawa
Le dernier clou
Petite gazette
M. James Oliva
Sir A. P. Caron
Parlement fédéral
La St-Patrice
Dépêches
Echos

ANNONCES NOUVELLES

Eau Minérale de St-Léon—MM. Gingras, Langlois et Cie
Importation du printemps—Behan Brothers
Soumission—A. Gobeil
On demande—Hotel Richelieu
Déménagement—J. & W. Reid
Prolongement de date—A. Gobeil
Plusieurs officiers de l'Association Erié
A vendre—M. Cléophe Lavoie.
Liniment général
Bas variés d'alpaga

CANADA

QUEBEC, 17 MARS 1888.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa 16 mars 1888.

La première bataille rangée de la session est commencée. Sir Richard Cartwright a proposé mercredi après midi sa résolution relative à la réciprocité illimitée entre le Canada et les Etats-Unis. Sir Richard est certainement, à l'heure qu'il est, le membre le plus important de toute l'opposition. Il est désagréable, peu populaire, manque de tactique et de finesse ; mais c'est un homme très instruit, un lettré, et son langage, autant que je puis en juger, est vraiment d'une pureté classique.

Il a parlé durant plus de quatre heures à l'appui de sa thèse : à savoir que, depuis 1878, tout va de mal en pis au Canada, que le tarif actuel est oppresseur, et que le remède à tous nos maux, c'est la réciprocité avec nos voisins. Ce n'est pas mon habitude, et ce n'est pas non plus la vôtre, de rapetisser nos adversaires. Je dois donc reconnaître que le discours de Sir Richard a été d'un bout à l'autre intéressant, du même intérêt qu'on éprouve à entendre une soutenance brillante dans les grandes universités. Mais je dois aussi ajouter que, à part les applaudissements obligés de l'opposition, il a produit sur la chambre un effet nul. C'est que tout le monde semblait se dire ceci : A quoi bon tant de paroles ? Nous avons tendu la main aux Etats-Unis en 1878, dans le préambule du tarif ; Sir Charles Tupper leur en a encore tendue l'automne dernier, et ils ne semblent pas encore prêts à l'accepter. Eh bien ! alors laissons les faire.

D'ailleurs, il y a réciprocité et réciprocité. Avec la réciprocité illimitée de M. Cartwright, nous perdrons net \$7,000,000 de droits de douane. Comment y suppléerions-nous. Ce serait paralyser le coup une foule d'entreprises vitales pour notre pays. L'honorable M. White, dans son discours, a fait ressortir ce point avec une grande force. Le ministre de l'Intérieur l'a prononcé une puissante harangue. De l'aven même de membres de l'opposition, il a été d'une force extraordinaire. Doué d'une implacable mémoire, il a rappelé à Sir Richard les discours de M. Blake, durant les élections, ses promesses que le tarif ne serait pas changé, et le discours où M. Cartwright lui-même faisait bon marché de ses doctrines d'aujourd'hui. Puis il est entré dans le vif de la question, démolissant les statistiques de M. Richard avec des statistiques beaucoup plus précises. Ce serait un discours à publier in extenso lorsque le Hansard sera prêt.

Hier, jeudi, le débat s'est poursuivi avec vigueur. M. Davies a fait un assez bon discours d'opposition, et l'hon. M. Foster en réponse s'est surpassé. Le ministre de la Marine est un orateur, mais jamais il n'avait encore remporté en chambre un tel succès. Son discours a été le complément de celui de M. White. Maintenant la discussion va suivre le sentier battu, et peu de choses neuves restent à dire. Le vote se prendra

probablement mardi. Sir Charles est malade ; et l'on se demande s'il sera rétabli assez tôt pour venir placer dans le débat un de ces formidables discours dont il a le secret. La mort de M. Plumb a jeté un voile de tristesse sur les deux Chambres. Il était estimé de tout le monde et laisse de bons souvenirs aux Communes et au Sénat, où il avait tour à tour siégé.

La question des traducteurs démis occupe toujours les conversations, et sera, la semaine prochaine, le sujet d'un débat acrimonieux.

M. Greenway paraît encouragé, et l'on assure qu'un arrangement satisfaisant pour Manitoba va être conclu d'ici à deux ou trois jours.

LE DERNIER CLOU

Ah ! l'Electeur, quel journal précieux pour ses adversaires, et funeste pour ses amis !

Pour notre part, nous lui devons une profonde reconnaissance. Si nous ne l'avions pas eu, par exemple, dans l'affaire de l'emprunt, nous serions encore dans les ténèbres. Tandis que maintenant, grâce à lui, nous savons tout, ou à peu près tout. Pas à pas, par ses aveux naïfs, et ses révélations compromettantes, il nous a guidé à travers les détails de cette bêtise monumentale, qui fait perdre \$630,000 à la province, sans compter qu'elle est pour nous une humiliation nationale.

Hier l'organe ministériel mettait le comble à toutes ses complaisances en complétant ses aveux. Il y a là des armes toutes forgées contre le gouvernement Mercier. Qu'on en juge :

Nous avons déjà, ce semble, assez répété que c'est le syndicat américain qui a reculé devant l'exécution de ses promesses, et non le gouvernement. Sur quelle règle de logique le Courrier tient-il le gouvernement responsable des engagements d'autrui ? Bravo ! le syndicat américain a reculé devant l'exécution de ses promesses ! Eh bien ! qu'a fait le gouvernement en face de la mauvaise foi yankee ? Voilà la question. Le COURRIER DU CANADA ne tient pas précisément le ministère responsable des engagements du syndicat. Mais il l'accuse de n'avoir pas tenu le syndicat responsable de ses propres engagements, d'avoir laissé impunément les Américains manquer à leur parole, à leur signature, et nous faire perdre \$630,000 sans nous indemniser d'un sou.

L'Electeur continue : A quel propos aussi rappeler la remise des \$30,000 de Forget & Cie, à bon droit condamnée par M. Mercier, alors chef de l'opposition, qui prétendait qu'un gage une fois confisqué devait rester confisqué ? Au reste, il y a une différence essentielle entre le cas du dépôt et celui des capitalistes américains. C'est que les \$30,000 de Forget étaient depuis longtemps confisqués sur l'avis du procureur général et versés dans les fonds du trésor ; tandis que c'est précisément parce que le syndicat de New-York avait fait des conditions trop belles au gouvernement provincial qu'il n'a pas fait le dépôt convenu, bien que notre gouvernement lui ait donné tout le temps nécessaire. Nos adversaires peuvent-ils être sérieux en reprochant au gouvernement de n'avoir pas confisqué ce qui n'existait pas ?

Il est clair que l'attitude de ses chefs lors de l'affaire Forget, fatigue aujourd'hui, et à bon droit, l'Electeur. Aussi cherche-t-il à établir une différence entre les deux cas. Le dépôt de Forget était confisqué, dit-il, et on le lui a remis après la confiscation. C'est une fausseté absolue. Nous renvoyons l'Electeur aux documents de la session 1883-84, numéro 53, page 20. Jamais les \$30,000 de M. Forget n'ont été confisqués, pour la bonne raison qu'il n'y a jamais eu lieu à confiscation. Le syndicat Drummond, Macdougall et Brown, soutenu par la Banque de Montréal, ayant fait une proposition jugée plus avantageuse que celle de M. Forget, celui-ci a consenti à renoncer à son contrat ; mais le gouvernement devait alors lui remettre son dépôt. C'est ce qui a été fait, et c'était juste.

Mais M. Mercier nous annonce solennellement à la salle Cavallo que le cabinet a un contrat signé avec le syndicat américain. Par ce contrat en bonne et due forme, ce dernier s'engage entr'autres choses à déposer \$100,000 en argent, à la Banque de Montréal, comme garantie de l'exécution de ses obligations : c'est l'Electeur lui-même qui nous l'a dit. Maintenant le même journal s'en vient nous avouer que le syndicat a "reculé

devant l'exécution de ses promesses", et il ajoute qu'il n'a même "pas fait le dépôt convenu."... C'est à dire que les Américains se sont moqués de M. Mercier sur toute la ligne, sans qu'il leur en coûte un sou. C'est la province qui paie la farce, et un gros prix, \$630,000.

Le ministère ne pouvait confisquer un dépôt qui n'était pas fait : voilà donc toute la défense de l'Electeur. On voit d'un coup d'œil quelle en est la valeur.

Le dépôt n'a pas été fait ! Mais il fallait forcer les Américains à le faire, puisque M. Mercier avait entre les mains un contrat signé. Il fallait dire à ces messieurs de New-York : Déposez les \$100,000, ou nous allons vous y forcer, comme nous en avons le droit et le pouvoir. Puis le dépôt fait, il fallait se retourner vers le syndicat et l'obliger à remplir ses obligations, sinon confisquer le dépôt. Cela nous aurait fait toujours \$100,000 à déduire des \$630,000 que les yankees nous ont fait perdre par leur manque de parole.

Au lieu de cela, M. Mercier leur a permis impunément de ne pas faire le dépôt stipulé, de ne pas remplir leurs engagements, et s'en est allé emprunter en France, à des conditions beaucoup moins avantageuses. Et pendant ce temps, les Américains se moquent de nous, et se disent qu'on peut nous blaguer à bon marché.

Nous répétons que c'est une honte et un scandale, et nous comptons que nos amis en chambre mettront le gouvernement sur la sellette à propos de cette pitoyable et désastreuse aventure.

PETITE GAZETTE

M. Mercier est arrivé hier, à Montréal, accompagné de M. McShane, le héros de Laprairie.

Une foule immense est allé à sa rencontre, dit l'Electeur ! Of course !

Il y aura prochainement une réunion du cabinet provincial afin de décider plusieurs questions importantes comme la convocation des chambres et l'émission des brefs d'élections pour Hochelaga, Maskinongé, Shefford, Missisquoi et Témiscouata. Il est très probable que ce sera l'élection de Hochelaga qui aura lieu la première et ensuite celle de Maskinongé.

Il y a aujourd'hui caucus des nationaux à l'hôtel Richelieu, Montréal, et on y discutera la question de fonder un organe national en cette ville.

Les funérailles de l'hon. sénateur Plumb ont eu lieu jeudi à Niagara. Le marquis et la marquise de Lausdowne ainsi que les membres du Sénat avaient envoyé des couronnes pour être déposées sur la tombe du défunt.

A une convention conservatrice tenue hier à Bedford, comté de Missisquoi, l'hon. M. Baker a été unanimement choisi pour être le porte-drapeau du parti conservateur dans ce comté.

M. Rochon sera interrogé demain à Aylmer dans la contestation du comté d'Ottawa. Il a déjà offert, assure-t-on, d'abandonner son mandat sans ses amis prétendant avoir une preuve écrasante de corruption ; au delà de trente mille piastres auraient été dépensées pour emporter cette élection. Si tel est le cas leur devoir est de faire la preuve de ce qui s'est passé.

Une dépêche de Londres nous apporte la nouvelle suivante :

Londres, 16.—L'emprunt de la corporation de Québec, au montant de \$160,000,000, a été souscrit sept à huit fois, avant que les listes aient été ouvertes et on a été obligé de les fermer une journée et demie avant le temps. L'emprunt a été souscrit à 102.

Et pendant ce temps le gouvernement de Québec emprunte à 96 au dessous du pair.

Et ses organes disent que c'est merveilleux.

1200 vgs de Tweed et de Serge double largeur venant d'être reçus, seront offerts en Job, à \$1.50 la vg par

H. GAGNON & CIE, RUE DE LA COURONNE. Québec, 14 février 1888. 742

FEU JAMES OLIVA

FUNÉRAILLES

Les funérailles du regretté feu James Oliva ont eu lieu jeudi, à St-Thomas, au milieu d'un concours exceptionnellement imposant de parents et amis. Dans ce concours, qui donne la mesure de la grande estime dont jouissait le défunt et de la vive sympathie qu'on porte à sa famille affligée, figuraient, entre autres étrangers de distinction, l'hon. L. R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la Province, l'hon. juge Nap. Casault, Monsieur Ulric Tessier, représentant l'hon. juge Tessier, Philippe Landry, etc., etc.

Le deuil était conduit par M. Gustave d'Estimauville de Beaumouche, de Montréal, M. le Dr A. Venner, de Québec, et quelques autres parents plus éloignés du défunt.

La levée du corps a été faite par Monsieur le curé de St-Thomas de Montmagny. Le service funèbre a été célébré par Monsieur l'abbé P. Lemay, vicaire à St-François, assisté de Messieurs les abbés Langlois et Morisset, vicaires à St-Thomas, remplissant respectivement les fonctions de diacre et sous-diacre. Au chœur, on remarquait Messieurs Léon Rousseau, curé de St-Thomas, Jos. Sirois, curé du Cap St-Ignace, Frédéric Oliva, curé de St-François, T. Delagrave, curé de St-Pierre et Monsieur l'abbé L. O. Tremblay, du Collège Ste-Anne. La partie musicale du service funèbre a été parfaitement exécutée par un chœur exercé, dirigé par M. F. X. Létourneau, notre habile organisateur.

Après l'absoute, faite par monsieur le curé du Cap St-Ignace, les restes du défunt, escortés par une foule considérable, ont été transportés au cimetière paroissial et déposés en un terrain réservé à la famille.

L'acte de décès, aux registres, a été signé par les messieurs dont les noms suivent et dans l'ordre suivant :

F. A. Oliva, ptre., Jos. N. Sirois, ptre., Théod. Delagrave, ptre., Léon Rousseau, ptre., L. O. Tremblay, ptre., C. A. G. d'Estimauville de Beaumouche, T. A. Venner, L. R. Masson, I. N. Casault, L. H. Blais, Ph. Landry, G. H. Burroughs, L. F. Burroughs, Chs. Burroughs, Ulric Tessier, jr., J. Frémont, J. B. Blouin, A. J. Beaubien, J. B. A. Lépine, H. Robertson, J. B. Roy, Edouard LeMoine, Edouard Lavergne, Eug. Hamond, L. Z. Duval, Eug. Renault, Cyrille Tessier, H. Hébert.

LA CONTESTATION DE SIR A. P. CARON

APPEL DE M. MARTIN RENVOYÉ AVEC DÉPENS

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 16.—La cour suprême a renvoyé, ce matin l'appel dans la contestation du comté de Québec, avec dépens contre l'appelant Martin. Le Juge Fournier seul dissident, comme tout le monde s'y attendait.

Dans la cause de Montmagny, l'appel de M. Choquette a été unanimement maintenu.

Ainsi le jugement de M. le juge Caron, de Québec, se trouve confirmé.

DÉPÊCHES

Encore Boulanger

IL ENFREINT LA DISCIPLINE On lui retire son commandement

Paris, 16 mars.—Le Journal Officiel dit que le général Boulanger est venu à Paris le 24 février ainsi que le 2 et le 10 mars, sans permission du département de la guerre. Les deux dernières fois il était déguisé. Le journal appuie sur la gravité de ce manque de discipline et ajoute que le rapport plaçant le Gén. Boulanger sur la liste des officiers retirés a été approuvé par le président Carnot.

Le général Boulanger annonce qu'il arrivera ce soir. Une foule tumultueuse attend son arrivée à la gare et sur les rues avoisinantes.

Le Temps félicite le ministère de l'attitude qu'il a prise dans l'affaire Boulanger. Toute l'affaire, ajoute-t-il, met plus que jamais fin à une carrière brillante et honorable.

Le Journal officiel publie un décret suspendant le gén. Boulanger de son commandement pour infraction à la discipline en venant trois fois à Paris. Quand les membres de la Chambre des Députés sortirent cette après-midi une foule de 200 personnes les accueillit avec les cris de vive Boulanger. Le gén. Boulanger a envoyé une dépêche au député, Laguerre lui disant qu'il n'était allé à Paris que pour voir sa femme qui était dangereusement malade ; que le général Legerot le ministre de la guerre connaissait ses raisons mais qu'il lui avait refusé son congé quoique les commandements des autres corps fussent souvent absents sans permission. Dans une lettre, le gén. Boulanger nie formellement avoir pris aucune part aux élections. Jamais dit-il, pour aucune considération il ne voudrait s'allier aux ennemis de la République.

A BERLIN

Berlin, 16 mars.—Vingt mille personnes étaient réunies ce matin à huit heures devant la cathédrale pour voir le corps de l'empereur. Les femmes portaient un voile de deuil.

A midi, la police a été obligée de barrer les approches du grand square en face du palais pour empêcher une bousculade.

Beaucoup de personnes ont été blessées et quelques agents de police jetés à bas de leur cheval durant l'encorement. Berlin, 16 mars.—La maladie du prince de Bismark ne semble pas près de finir. Par moment, le chancelier éprouve des souffrances atroces ; il n'est pas probable qu'il puisse assister aux funérailles de l'empereur Guillaume.

L'empereur Frédéric a décidé qu'il n'assisterait pas aux funérailles, mais il recevra en personne toutes les têtes couronnées qui viendront aux obsèques.

PROCLAMATION DE FRÉDÉRIC III

Berlin, 16 mars.—La Gazette Officielle publie dans une édition supplémentaire, la proclamation suivante de l'empereur Frédéric :

A mon peuple, L'empereur a fini sa vie glorieuse. Dans le père bien-aimé, dont je déplore la perte avec toute la maison royale, le fidèle peuple prussien a perdu son roi illustre, la nation allemande le fondateur de son unité, et le nouvel empire le premier empereur allemand. Son nom illustre est lié pour toujours à la grandeur de la patrie allemande dont la nouvelle création a été la plus belle récompense du peuple et des princes prussiens.

En travaillant avec une ardeur infatigable à la puissance de l'armée prussienne il a préparé les victoires qu'ont remportées les armées allemandes sous sa conduite et d'où est sortie l'unité nationale. Il a donné à l'empire une puissance que les vrais Allemands désiraient mais sur laquelle ils n'osaient compter. Ce qu'il a conquis pour son peuple dans des combats honorables est devenu plus tard, grâce aux efforts bienfaisants et pacifiques de son gouvernement, la récompense que méritait tant de labeurs.

Comptant sur ses propres forces, l'Allemagne reste estimée dans le conseil des nations et ce qu'elle désire est de jouir en paix de ses conquêtes. S'il en est ainsi, c'est grâce à l'empereur Guillaume, qui, dans son activité infatigable pour assurer le bien-être de son peuple, a toujours été soutenu par le dévouement du peuple prussien et de la race allemande.

Tous les droits et les devoirs qui incombent à la couronne et à ma maison me sont actuellement transférés. Imbu de la grandeur de ma maison je m'efforcerais de faire l'Allemagne un centre de paix et d'assurer son bien-être.

A mon fidèle peuple qui a été le soutien de ma maison dans les bons comme dans les mauvais jours, j'offre ma confiance illimitée car je suis convaincu que les liens qui unissent le peuple au souverain sont indestructibles et je lui promets solennellement d'être un roi fidèle dans le bonheur comme dans le chagrin.

Puisse Dieu m'accorder sa bénédiction et me donner la force d'accomplir la tâche à laquelle ma vie sera dorénavant consacrée.

Signé, FRÉDÉRIC

Echos & Nouvelles

Retraite

La retraite spéciale pour les hommes, à la Congrégation de la haute-ville, Québec, s'ouvrira dimanche prochain, à 7 heures du soir, pour se terminer le dimanche des Rameaux.

Sa réputation est grande

Des milliers de personnes proclament, dans toutes les parties du monde, que la poudre pour la pâte dite Imperial Cream Tartar est supérieure à tout autre article de genre. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Fête patronale de St-Joseph à la Basilique

Lundi, le 19 du présent, à sept heures du matin, sera chanté à la chapelle St-Joseph, une grand-messe pour les bienfaiteurs de cette chapelle.

Le même jour, à neuf heures et demie du matin, sera chanté à la Basilique, une grand-messe en l'honneur de l'anniversaire de la consécration de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

A sept heures du soir, il y aura au même lieu, sermon de circonstance, bénédiction du St Sacrement et vénération de la relique St Joseph.

Les quête du matin et du soir seront destinées comme d'ordinaire à l'entretien de la chapelle St Joseph.

—La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

Lisez bien

L'eau minérale de St-Léon jette le désarroi dans l'armée des maladies. Les victimes de ces dernières qui prennent habituellement de cette eau ont invariablement amélioré leur santé. Des masses de témoignages ont été envoyées aux agents et le dernier est MM. Dupuis & Cie., de St-Roch des Aulnais, les célèbres pépiniéristes, qui disent en ordonnant un envoi que cette eau remarquable sauve bien des frais de médecin ! MM. Gingras, Langlois & Cie, en face du palais du Cardinal en sont les agents.

Dévotion à St-Joseph

Hier matin, nous avons eu le plaisir d'assister à la Basilique, à une bien belle et bien touchante cérémonie. On avait eu l'heureuse idée d'inviter à assister à la messe de sept heures, en

l'honneur de St-Joseph, toutes les mères de famille de la paroisse accompagnées de leurs petits enfants.

Toutes s'étaient empressées de venir mettre leurs chers petits enfants, sous la protection du grand St-Joseph, afin de leur inculquer de bonne heure des sentiments de foi, d'amour et de confiance dans celui qui l'on peut appeler à bon droit le patron de l'enfance en souvenir de son divin fils l'enfant Jésus.

Un trait caractéristique propre à la circonstance et que nous avons remarqué avec plaisir a été le chœur composé entièrement de jeunes enfants, qui se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de bonheur, grâce au concours intelligent de Mlle Gauthier, qui s'est acquise dans cette circonstance de nouveaux droits à la reconnaissance des citoyens de Québec, pour les nombreux services qu'elle ne cesse de rendre dans toutes les occasions ou le chant et la musique vient relever de leur éclat les grandes et belles cérémonies du culte dans nos églises.

La cérémonie s'est terminée comme d'ordinaire par la vénération de la relique de St-Joseph et tous les parents comme les enfants, se sont retirés emportant avec eux un bon et touchant souvenir de cette petite fête religieuse. —Une mère devrait toujours avoir une provision du Pectorale-Gerise d'Ayer, en cas de Croup ou de Rhume.

Le 9^{me} bataillon

Le 9^{me} bataillon fera sa première parade religieuse dimanche prochain. Une messe basse sera célébrée à la Congrégation de la Haute-Ville à dix heures, par le Revd. M. T. Faguy, chapelain du bataillon. La parti musicale promet beaucoup, vu que plusieurs amateurs distingués ont offert leur concours. Pendant la messe on fera une collecte pour venir en aide à l'embellissement de la chapelle.

Vu le peu d'espace dans la chapelle, le commandant & les officiers du 9^{me} se sont vus forcés de limiter le nombre de cartes d'invitations qu'ils viennent de lancer.

Le Pain-Killer peut-il guérir le Cholera Morbus ? Oui, et toutes les maladies analogues des intestins.

La société médicale Erié

Les relations de cette société avec ceux de nos citoyens qui l'ont consultée et ont été traités par elle, en grand nombre, ont été extrêmement satisfaisantes. La société renferme dans son sein des sommités médicales, comme le prouve le traitement heureux des cas nombreux qui ont sollicité les soins du personnel de la société, durant son séjour dans notre ville. (Montreal Herald)

Les Poudres de Condition "Maud S." lissent le poil de vos chevaux et le rendront luisant.

Rectification

Ce n'est pas à 6 heures mais à 6 heures que M. l'abbé Alphonse Caron dira sa première messe demain, chez les Sœurs de la Charité.

Nous autorisons les Epiciers de garantir que les Extraits "Royal" donneront satisfaction.

Affaires des détectives

Encorement hier matin à la Cour du Banc de la Reine, à l'occasion du procès Fahey.

Ce dernier semble impassible et ses avocats paraissent être confiants. Tous les témoignages entendus avant-hier n'étaient que préliminaires, et aujourd'hui, il n'y en a que deux qui soient de quelque importance. Celui d'Alexe et celui de Neilson. Alexe est un employé du Vermont Central dont les fonctions consistent à voir au départ des trains.

Le dimanche du vol, le 30 octobre dernier, il a vu à la gare Fahey, Naegle et Bureau.

Fahey lui a demandé de mettre une lettre à bord du train de New York. Naegle lui a montré un portrait, lui disant qu'il guettait le personnage qui correspondait au portrait.

Neilson, lui, est télégraphiste sur le Grand Tronc. Il était à la gare le jour du vol, et il y a vu Fahey, Naegle et Bureau et Wilson. Naegle lui a parlé. Il lui a semblé que Bureau était plus attentif que d'habitude. Ce jour là il l'avertit qu'un individu à mine suspecte se trouvait dans la gare.

Flavien Cauchon, agent de la gare Bonaventure pour le Delaware et Hudson, a vu les prisonniers le jour du vol et leur a parlé.

Hier après-midi, le fameux policier Flynn a commencé à donner son témoignage.

Voici en substance ce témoignage : "Je connais Fahey depuis quatorze ans. J'ai connu Frank Wilson le soir du 14 novembre dernier à Détroit. C'est M. Spicier, fonctionnaire sur le Grand-Tronc à Chicago, qui m'a fait hier connaissance avec Wilson. Wilson m'a dit qu'il était connu sous le nom de Wilson alias Hayner. Je suis parti avec Wilson ce soir-là de retour à Montréal. Arrivé à Montréal, Wilson alla voir M. Hickson du Grand-Tronc. Je suis allé ensuite avec Wilson à Boston pour recevoir les lettres de Fahey. Lors de mon arrivée à Boston, je suis allé à la Dens House, accompagné de Wilson voir s'il n'y avait pas de lettres pour ce dernier. Le commis a remis une lettre à Wilson en ma présence. Wilson m'a alors dit : "Ouvrez cette lettre, M. Flynn, et lisez là vous-même." J'ai pris la lettre et je l'ai ouverte." On exhiba au témoin une enveloppe et une lettre qu'il identifia.

La cause se continuera demain.

Le Baume d'Allen est le spécifique contre la toux et le Rhume aux Etats-Unis et au Canada.

Onguent et Pilules d'Holloway

Dans toutes les maladies il convient de faire un effort suprême pour chasser ces infirmités ennuyées et les guerrier. Les remèdes remarquables découverts par le professeur Holloway accompliront ce résultat désirable, sans provo-

voquer aucun de ces dangers résultant de l'antique méthode de traiter les inflammations ulcéreuses, les affections scrofuleuses, et les ennemis du scorbut. Les invalides les plus timides peuvent se servir de l'onguent et des Pilules avec une grande certitude de succès, pourvu qu'on fasse une attention quelconque aux "Directions" qui les accompagnent. Tous deux adoucis, grossissent et purifient. L'un assiste l'autre matériellement à guérir et à renouveler les forces épuisées de la nature.

Le Renouvateur des Cheveux DE HAIR, VÉGÉTAL SICILIEN. (Hair's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et le prend aussi à rendre aux cheveux gris et filtres, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont été faites, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. LE RENOUVATEUR DES CHEVEUX DE HAIR est constamment grand dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet." Les propriétaires du RENOUVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUVATEUR DES CHEVEUX DE HAIR, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle. Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les lésions, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la calvitie n'est plus à craindre. Il dissout l'acide des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique. (Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les favoris Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas au rasage. La préparation étant simple et s'applique facilement.

Préparé par H. P. Hall & Co., Nashua, N. H. Chez tous les marchands de Médecines.

DECES A Ottawa, le 13 mars courant, Mme Louis Letarte, veuve de feu M. Ignace Fortier, âgée de 66 ans. Les funérailles ont eu lieu hier matin à l'église St-Jean-Baptiste de Québec.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à un soussigné et marquées "Soumission pour appareils de chauffage à eau chaude la Ferme Expérimentale, à Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, 19 MARS, pour les différents ouvrages requis pour la construction des Appareils de chauffage à eau chaude dans cinq résidences sur la Ferme Modèle à Ottawa.

Les plans seront déposés au département des Travaux Publics, à Ottawa, le ou après VENDREDI 9 MARS, et les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites sur la forme envoyée et signées avec les signatures des soumissionnaires. Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égalant cinq pour cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou n'en remplit pas les conditions. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 Mars 1888. Québec, 17 mars 1888—2f. 756

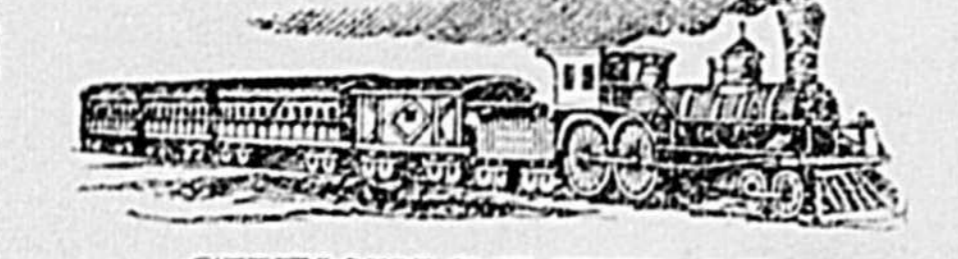
PLUSIEURS OFFICERS DE L'ASSOCIATION ÉRIÉ, DE BUFFALO et NEW YORK, vont probablement faire une nouvelle visite dans notre ville, afin de conférer personnellement avec les patients qui sont sous les soins de cette Institution. On nous informe qu'ils ont été très bien reçus à l'occasion de leur dernière visite. Québec, 15 mars 1888—4f. 755

COMMENT IL PUT GUÉRIR. DIX-HUIT MOIS D'EXPIRIENCE M'ONT convaincu qu'aucune préparation ne peut rivaliser avec l'EAU ST-LÉON. Pendant des années, j'ai perdu de la force; je ressentais de la fatigue au travail, il me semblait qu'un poids invisible me faisait ployer, souvent j'étais obligé de me lever et de me redresser. Depuis que j'ai de l'EAU DE ST-LÉON ce poids a disparu; je suis fort et plein de vie en tout temps. J'écris avec reconnaissance. Vous qui souffrez et qui êtes faibles, usez de cette eau et un bon essai vous prouvera la vérité de ce que je dis. Pour le catharisme, remplacez cette eau est une guérison certaine. C'est ainsi un excellent breuvage, mêlé avec du lait.

A vendre en gros et en détail, à 25 CENTIMS le gallon par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE SEULS AGENTS POUR LA PROVINCE. Vis-à-vis le Palais du Cardinal. Québec, 17 mars 1888. 539

DEMEUNAGEMENT LES SOUSSIGNÉS ont transféré leur établissement des numéros 98 et 100, RUE ST-PAUL, aux BÂTIMENTS de LA MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC, 124, RUE ST-PAUL, coin de la RUE ST-THOMAS. J. & W. REID. Québec, 15 mars 1888.

ON DEMANDE UN jeune CANADIEN-FRANÇAIS, comme commis assistant avec de bonnes recommandations, âgé de vingt à vingt-cinq ans, sachant parler et écrire le français et l'anglais correctement et ayant l'expérience des affaires. On préfère quel'un qui aura été employé dans les nouveautés. S'adresser par lettre à L'HOTEL RICHELIEU, QUÉBEC, 12 mars 1888—4f. MONTREAL, 753



CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN Le et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

- ALLANT AU NORD 6.35 a. m.—Express direct pour la station DeQueen, Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi, y arrivant à 5.55 p. m. 6.55 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m. 4.00 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m. ALLANT AU SUD 6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m. 8.40 a. m.—Express direct de DeQueen, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m. 1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m.

L'express local fait conformément à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins. L'express direct et le train mixte vont conformément à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Un omnibus faisant le raccordement avec les trains, part de la Pointe-aux-Trembles, Lac St-Jean, le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI matin, arrivant à Chicoutimi le même soir, et part de Chicoutimi le DIMANCHE, MARDI et JEUDI matin. La Compagnie ayant loué du gouvernement le droit de pêche des Lacs Edouard et Kiskissini, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant au Bureau de la Compagnie. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., le lundi, mercredi et vendredi. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec. Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'Hotel St-Louis, et par tous les sous-agents. Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT Sect. et Gérant. Québec, 1er mars 1888.

Avis au Clergé ET AU PUBLIQUE

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie, de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario. MM ARTHUR TOUSSAINT & Cie., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Rév. M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER, Viticulteur à Sandwich, Ont. Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles. Ce vin acheté en fût ou en gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous savez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie, deux échantillons de vin Port (vin rouge et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier. Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins. La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent. Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin. Rév. P. J. Ed. PAGÉ, Prof. de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicière, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie Marchands de Vins No. 111 RUE ST-PIERRE Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 711.

Palmo-Sulphur Soap. Ce savon est le plus pur et le plus efficace. Il est recommandé par les médecins pour le traitement de la maladie éruptive dans laquelle se savon célèbre ne se soit pas métré efficace. Dans le Bain il est aussi utilisé que les plus célèbres Bains Sulphureux. Les tissus de coton ou de laina lavés avec ce savon acquièrent un blanc éclatant et sont débarrassés de toutes les taches de germe de maladie. L'efficacité du Savon comme agent de Nettoyage et Purificateur est universellement reconnue. Demandez le Palmo-Sulphur, et refusez tous les substituts qui vous ne serez pas trompés. DAVIS & LAWRENCE CO., Montreal.

PALMO-CARBOLIC SOAP. Par de grande animalier. Par de matières colorantes!! Par d'imitation, d'aucune espèce!!! Absolutement Pur. Prophylactique préventif de la contagion. Il enlève à la peau toute odeur désagréable. —MONTREAL— "PALMO-CARBOLIC SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (Limited), MONTREAL.

Dernière Edition

LA ST-PATRICE Nos concitoyens irlandais célèbrent aujourd'hui leur fête nationale. De tous côtés ont voit flotter les drapeaux, et les vertes couleurs d'Erin s'offrent partout aux regards. Nous offrons à nos concitoyens irlandais nos meilleurs souhaits, en ce jour de réjouissance nationale.

Parlement Fédéral

Chambre des Communes Ottawa, 16 mars La réciprocité M. CHARLTON continue le débat. Cette question, dit-il, est maintenant une question de parti libéral et il en sera probablement ainsi pour quelques années à venir. On doit dans ce débat prendre en considération les impôts et les dépenses publiques relatives au Canada et aux Etats-Unis.

Il parle de l'augmentation de la dette de l'émigration etc. Il donne une définition de l'union commerciale. D'après lui elle n'est qu'un arrangement entre les deux pays et par lequel chacun d'eux adopte un tarif et des lois d'accises communes. L'union commerciale fait disparaître les barrières des douanes. On perçoit un revenu commun qui est déposé dans un fonds commun et ensuite également divisé, déduction faite des frais de perception du revenu.

M. DAVIN: Sir R. Cartwright, nous a dit qu'on prétendait que ce serait une difficulté insurmontable de taxer les produits anglais en faveur de ceux des Etats-Unis. Je crois en effet qu'il est impossible pour le Canada de consentir à se mettre en guerre avec la mère patrie pour plaire aux Etats-Unis. Durant cinq années l'opposition lorsqu'elle avait le pouvoir, s'est faite docteur du pays et ce dernier a trouvé que les soins qu'elle lui donnait le conduisaient à la ruine; aussi il l'a chassée du pouvoir.

Depuis la perte du pouvoir, l'opposition s'est donnée pour tâche de représenter le pays comme étant dans un état alarmant. Elle prophétisait les plus grands malheurs, mais bien à tort. Heureusement que le gouvernement n'a pas suivi les doctrines de l'opposition, car nous aurions inévitablement été conduits à l'annexion aux Etats-Unis. M. Charlton n'a pas fait un seul syllogisme sans qu'il fut entièrement faux. Quand il a eu recours aux faits, ce qui lui est arrivé très rarement, il s'est toujours trompé.

M. Davin démontre ensuite que, proportion gardée, le Canada a autant prospéré que les Etats-Unis, et que la réciprocité illimitée ou l'union commerciale, ferait de la Puissance une simple succursale de la République voisine. M. LAVERGNE, d'Arthabaska, répond à M. DAVIN.

M. McNEIL propose l'ajournement du débat et la chambre s'ajourne à 11.55 hrs p. m.

Préfet

Mercredi, le 14 du courant, à l'assemblée générale des maires du comté de Lévis, tenue au chef-lieu, à St-Romuald, Vital Labrie, Ecr., J. P., maire de la municipalité de St-Joseph de Lévis, a été élu préfet du comté de Lévis.

Retour d'Europe

L'abbé J. B. C. Dupuis, ancien vicaire à la Basilique, parti pour l'Europe depuis le 6 octobre dernier, sera probablement de retour en cette ville, aujourd'hui ou demain.

Le 8ème bataillon

Suivant l'exemple du 9ème, le 8ème bataillon a paradé hier soir, dans les rues de la ville, avec sa fanfare. Great attraction.

Pour Montréal

Les honorables P. Garneau et G. Duhamel sont partis hier soir pour Montréal.

Messe solennelle

La messe du 9ème bataillon aura lieu demain à dix heures, dans l'église de la Congrégation de la Haute-Ville. Elle sera célébrée par M. l'abbé Faguy, aumônier du bataillon durant la campagne du Nord-Ouest. Le sermon sera donné par le R. P. Caron, S. J.

Une catastrophe

UNE MÈRE ET SES TROIS ENFANTS PÉRISSENT DANS LES FLAMMES. Une terrible catastrophe vient de se dérouler à Ste-Sophie de Lévis, village situé à une dizaine de milles en arrière de St-Pierre Les Bequets. Le coroner Badaux, qui a fait une enquête sur les lieux du malheur rapporte les faits suivants:

Uric Roux exerçait son métier de charpentier dans une partie de sa maison située en face de l'église; l'autre partie servait de magasin et de résidence à M. Roux s'absentait, et sa belle-sœur eut la surveillance de la maison et le soin de la famille composée de trois enfants âgés respectivement de 5 jours, 12 et 30 mois et de Mme Roux qui était encore au lit. En ouvrant la porte conduisant dans la boutique, la belle-sœur aperçut du bois et des copeaux en feu, Effrayée, elle laissa la porte ouverte et courut chez les voisins pour avoir de l'aide. Mais elle n'en eut pas le temps: tout fut détruit en quelques minutes. On retrouva trois cadavres entièrement calcinés; celui du plus jeune enfant est perdu. Ce triste événement a jeté le deuil dans la paroisse. Les pertes matérielles sont d'une couple de mille piastres.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang. Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine et enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'agent le plus sûr et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulécères Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient coulées et enflées, et les plaies décharnaient des quantités de matières purifiées. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Le dernier ressort Teus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. De suite, avec respect, MRS. ANS O'BRIAN, 118 Sullivan St., New York, 29 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian. L'écrit bien connu du Boston Herald, 21e B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882: "Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie. Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force exercée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie. PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LE BUSTE

DE SON EMINENCE Le Cardinal Taschereau, Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez

Bernard & Allaire, à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de 1ère Qualité,

—PATRONISÉS PAR— SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE, Par SIR CHARLES TUPPER et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS, Choisis pour Sa Majesté par Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer organisés de la cathédrale St-Paul, Londres. O Newcombe & Co., R. R. Williams & Son

HARMONIUMS

Doherty & Co., Thomas & Co. Seule agence à Québec, Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 19 janvier 1888.

LOTTERIE NATIONALE!

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS. La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 21 MARS 1888 —SERA DE— \$60,000 COUT DU BILLET Première Série - - - - - \$1.00 Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix. 25 cents le billet LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL. VICTOR MARTEL AGENT pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doivent être adressées, No 83, RUE D'ANGILLON. Québec, 25 janvier 1888 594

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'EGLISE

IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soiries—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1an.

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes, Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérinos, etc. —TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses. Chapelets, etc., etc., Aux prix les plus modérés Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—1an 580

Le Patinoir de Québec GRANDE ALLÉE

LE PATINOIR sera ouvert tous les jours le dimanche excepté. IL Y AURA DES SÉANCES: DE 9 hrs. à 1.00 hr. 2 " 5.30 hrs. 8 " 10.00 "

Il y aura musique le MARDI et JEUDI après-midi ainsi qu'aux séances du soir les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI. ADMISION, 10 cts à chaque séance. BILLETS POUR LA SAISON

Pour une famille... \$8.00 Pour Messieurs... 4.00 Pour Dames... 3.00 Les billets pour familles comprennent les personnes qui vivent sous le même toit, mais dont le nombre ne dépassent pas six personnes. Les hommes de 18 ans et au-delà ne sont pas compris. On fournira des patins à raison de 10 cents par séance. R. CAMPBELL. Québec, 25 Décembre 1887.—3ms. 721

IMPORTATION —DU— 1888—PRINTEMPS—1888

BIRAN BROTHERS Nous avons reçu cette semaine de NOUVEAUX TWEEDS ET SERGES. NOUVELLES ÉTOFFES A ROBES. NOUVELLES INDIENNES ET SATINES. NOUVEAUX TAPIS ET FOYERS. NOUVELLES MARCHANDISES D'ÉTAPES.

Tout est marqué en plein chiffre au plus bas prix possible. BEHAN BROS. LE MAGNIFIQUE MOULIN construit sur la RIVIÈRE BATHURST, à l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Genèveville de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux à EDOUARD MATHON. Québec, 8 février 1888. 740

GILLET'S POWDERED LYE 99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur. Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boîte équivaut à 40 livres de Sel Sola. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens. W. GILLET - - TORONTO

Prolongement de Date. A OTTAWA

La date pour la réception des soumissions pour les escaliers en fer pour le nouvel édifice, des ministères est par les présentes prolongée jusqu'à JEUDI, le 5 AVRIL. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 Mars 1888. Québec, 15 mars 1888.—6f. 754

Israel Dumais, NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. LOUIS DE MÉTÉBERTOUAN, (LAC S. JEAN, P. Q., CHAMBORN), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, où il a fixé sa résidence. Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection. Établi au Lac St. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac St. Jean. Il est aussi agent de la New-York Life Insurance Company et de la Liverpool, London and Globe, contre le feu. Québec, 13 janvier 1888. 750

Narcisse Brousseau

ANNONCE qu'il est le propriétaire d'un agrès complet pour creuser des puits jusqu'à une profondeur de 200 pieds, au moyen d'un tuyau de six pouces de diamètre. Il attend par ce moyen les sources d'eau les plus pures et les plus salubres. L'introduction de pompes à une telle profondeur prévient la gèle dans n'importe quel climat. C'est pourquoi il a été possible à M. BROUSSEAU de construire des puits servant d'aqueduc à des villages considérables et toujours avec succès. M. BROUSSEAU a de nombreux certificats attestant sa compétence, et il n'exige rien de ceux qui ne se trouveraient pas satisfaits. Il espère qu'une corporation voudra bien lui confier un ouvrage de cette nature. Québec, 8 mars 1888. 750

SCIENTIFIC AMERICAN

POUR 1888

LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE ÉTABLI EN 1845

Circulation plus grande que tous les journaux du même genre réunis.

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNÉE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ÉTRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifique, est illustrée par une fois par semaine, chaque No contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes...

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences du jour...

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessous) seront adressées à tout abonné pour un an, postage compris sur réception de sept piastres.

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de Poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être adressés et payables à

MUNN & Co., Éditeurs, 361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes et les plus importantes de toutes les parties du monde dans les Sciences, la Mécanique, l'Architecture et le Génie.

LES MÉMOIRES LES PLUS IMPORTANTS lus aux congrès scientifiques par les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles, et représente l'histoire complète du progrès du temps dans les Sciences, les Arts et le génie mécanique.

Prix—\$5 par année, d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez le prospectus plus haut) et un au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de

MUNN & Co., Publishers Scientific American, 361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bonne composition et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions faciles des Brevets dans les États-Unis, en Canada et dans les autres pays.

On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger.

Québec, 9 février 1888.

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

— DU —

"COURRIER DU CANADA."

— ET DU —

"JOURNAL DES CAMPAGNES"

No. 9, Rue Buade, Haut-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CARTE, CHERGE, ETC.

— ET —

Fournisseurs des Fabriques.

Impressions de toutes espèces, telles que:

- TETES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHEQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES, Etc, Etc

On exécutera pour avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRÊT APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

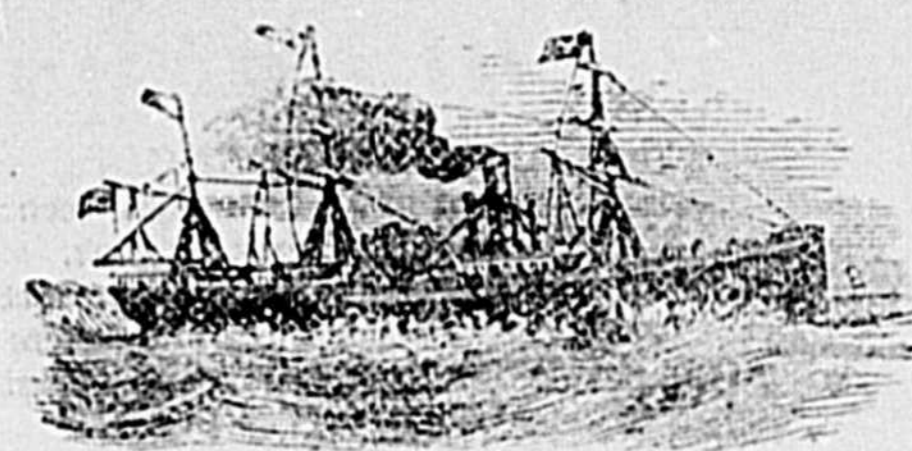
Guide Floral

— DE — VICK.

LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches colorées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur. Le prix du GUIDE est de 10 cents seulement, y compris un certificat donnant droit à 10 cents de graines en valeur.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un éminent spécialiste d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le point particulier qu'il donne à l'entretien des arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures de maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS.

1887 Arrangements d'Hiver—1888

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engin, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseaux, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Ligne de la Halle de Liverpool

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax à Liverpool. Lists dates for various routes.

LE DEPART D'HALIFAX se fait

A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepôt. Lists prices for different classes of service.

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean T. N., Baltimore et Halifax

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax à Liverpool. Lists dates for various routes.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Boston vers le, De Philadelphie vers le. Lists dates for various routes.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des États-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 3 mars 1888.

ELIXIR

Préparée par les Sœurs de l'HO PITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais.

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf.

L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente

Au bureau du

"Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 876 PAGES,

Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

Le prix est de 50 cents

Advertisement for Eau de Floride by Murray & Lanman. Includes an image of a perfume bottle and text describing its quality.

Advertisement for Salsepareille Bristol. Includes an image of a medicine bottle and text describing it as an infallible remedy.

Advertisement for Les Pilules et Onguent Holloway. Includes an image of a person and text describing the medicine's benefits.

Advertisement for L'ONGUENT. Text describing its use for various ailments.

Advertisement for CONDITIONS. Text describing terms and conditions.

Advertisement for Courrier du Canada. Text describing the newspaper's subscription rates.

Advertisement for TARIFF DES ANNONCES. Text describing advertising rates.

Advertisement for Leger Brousseau. Text describing the publisher's information.

Advertisement for IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Text describing the printing and publishing details.

Advertisement for H. ERN & Co., Sheffield, Angleterre. Text describing their manufacturing services.

Advertisement for ANTI-TYPE PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ. Text describing the printing process and equipment.

Advertisement for J. & W. REID, Fabriquants de Papiers. Text describing their paper products.

Advertisement for LOUIS JOBIN, Statuaire. Text describing his sculpting work.

Advertisement for J. A. Langlais, Libraire-Éditeur. Text describing his book and stationery business.